

Sommaire

1. **MARSEILLE 2013**
par Renaud MUSELIER
2. **DOSSIER :**
 - **MARSEILLE**
Capitale Européenne de la Culture
entretien avec Renaud MUSELIER
4. **TRANSFORMER L'ESSAI**
par Gabriel CHAKRA
5. **Association CHRISTOPHE**
Une initiative d'envergure nationale
 - **ALLOGENE**
20 ans déjà au service de la personne !
6. **CENTRE RESSOURCES**
 - **6 nouvelles associations**
ont intégré le réseau Udaf 13
7. **Vos DROITS**
8. **JOURNÉE**
« Ethique et sens du soutien à la parentalité »
 - **FORUM**
des Associations Familiales



MARSEILLE 2013

Depuis 1995, de grands travaux ont métamorphosé Marseille. Le rendez-vous de 2013, année capitale européenne de la culture est pour nous tous un nouveau chantier, un nouveau défi urbain dans toute sa dimension sociale.

Ce défi fait appel à ce qui a toujours été le moteur de mon action politique et une préoccupation majeure : le primat du culturel et le développement économique. Je reste en effet convaincu que Culture et Economie conditionnent l'avenir d'une ville. Ce sont deux éléments inséparables de son expansion. Il n'y a pas de développement économique durable s'il n'y a pas harmonie dans les rapports sociaux, s'il n'y a pas échanges. C'est le sens de l'année 2013.

Chacun de nous peut constater que l'Humanité est entrée dans un monde multipolaire ou tout repose sur un mouvement dialectique entre le libre échange et la générosité, entre les égoïsmes et la magie du partage. Une société ou la rencontre de l'autre est de plus en plus difficile.

Plus les marchés et les technologies sont planétaires, plus les identités et les cultures se renforcent ... pour le meilleur lorsque elles dialoguent, pour le pire lorsqu'elles basculent dans le déni de l'autre.

Au regard de cela, l'année 2013 est un rendez-vous fondamental pour l'avenir de Marseille. Elle doit être le rendez-vous de citoyens libres que l'on n'aura pas enfermés dans des communautés ou ils sont sans cesse renvoyés à leurs caractéristiques ethniques, religieuses ou sociales.

Le refus des communautarismes et la défense du modèle républicain seront, je crois, la grande ligne de clivage politique des années qui viennent.

La République ne demande à personne de renoncer à sa propre identité, à sa propre histoire, mais elle demande à chacun de

partager en plus quelque chose qui fonde le vivre ensemble, le respect mutuel, la rencontre. La mise en commun des sensibilités par l'émotion en est le plus bel exemple.

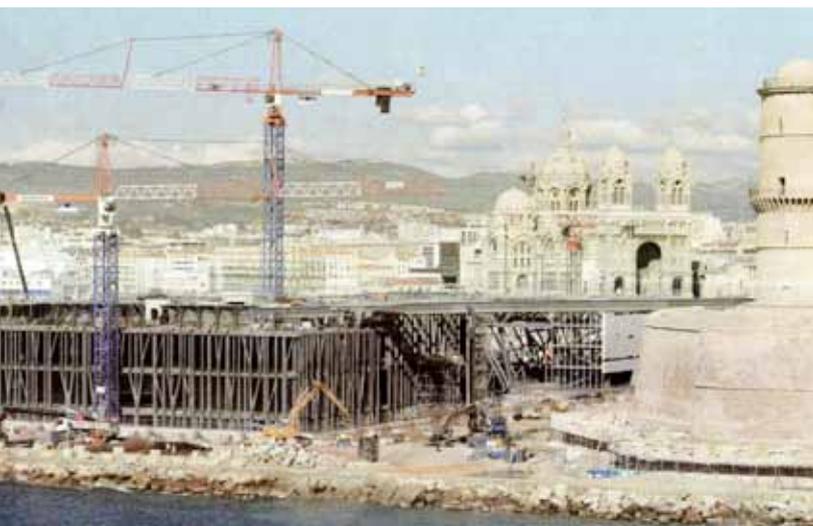
Si la magie du partage constitue la matière même de l'art et de la culture, les artistes, dans leur exploration poétique du monde nous rappellent que sans « le sensible », la vie sociale serait livrée au seul affrontement des égoïsmes. L'avenir de notre société ne se conjuguerait que sur le mode sombre de la résignation. C'est pour cela que nous avons souhaité, au delà des grands travaux, donner la parole aux artistes des deux rives de la Méditerranée.

La France a besoin de métropoles garantes des solidarités, de lieux où se construiront les réponses à la crise économique, écologique et sociale, en capacité de soutenir la compétition avec les grandes métropoles européennes.

De par son histoire, sa démographie, son positionnement géographique, Marseille se doit de jouer un rôle majeur dans l'Europe du Sud. « Marseille Capitale Européenne de la Culture en 2013 » est une étape sur la voie de cette métropole.



Renaud MUSELIER
Ancien Ministre
Délégué Spécial à la préparation de
Marseille 2013



UDAF 13

Alors qu'il était Ministre de la Culture, Frédéric MITTERRAND a souhaité valoriser plusieurs musées marseillais dans le cadre de son plan « musées en région » pour la période 2011-2013. Ces fonds complémentaires ont permis de financer trois projets majeurs et emblématiques de la cité phocéenne. Comment ces projets ont-ils été retenus et pourquoi ?

Renaud MUSELIER

Ces trois projets : le Château Borély, le Musée des Beaux Arts et le Musée d'Histoire de Marseille étaient parmi les plus importants des cinquante chantiers culturels ouverts, par la ville dans la perspective de 2013. L'engagement financier de l'État a scellé la reconnaissance de la richesse de nos collections et la pertinence de nos choix. Il a apporté un soutien substantiel aux efforts que nous avons déjà entrepris pour préserver et valoriser le patrimoine des Marseillaises et des Marseillais et l'offrir en partage à nos visiteurs.

De plus la Ville de Marseille a fait un clin d'œil à l'Histoire en choisissant de restaurer les murs du Jeu de Paume où se réunissait le Club des Jacobins au 23/25 rue Thubaneau, à quelques pas du Vieux Port et de la Canebière, au cœur du quartier populaire de Belsunce. En ouvrant, le 8 mars 2011, « Le Mémorial de la Marseillaise », nous avons rendu au public l'histoire d'un des plus prestigieux symboles de notre République.

Nous avons aussi démontré que le musée n'est pas une institution du passé, un conservatoire poussiéreux et désuet, mais un acte politique, la partie intégrante d'un projet urbain, un lieu vivant, innovant, stimulant, un creuset d'intégration, un incomparable lieu de mémoire au service d'une certaine idée de la citoyenneté.

Mais, également, un moteur pour l'essor d'un territoire, un facteur de rayonnement, l'élément structurant d'un pôle touristique repensé.

UDAF 13

En quoi ces projets sont-ils majeurs dans la perspective de Marseille Provence 2013 ?

Renaud MUSELIER

Au côté de tout ce qui est entrepris pour préparer Marseille à l'année capitale, ces trois projets sont majeurs car ils procèdent de l'avenir, c'est à dire « Marseille 2030 ». Ils recèlent deux enjeux : l'un politique, l'autre économique. Les deux sont liés, car je crois, comme je l'ai déjà exprimé, qu'il n'y a pas de développement

économique sans développement culturel, sans harmonie dans les relations sociales.

En terme politique, un musée existe au-delà du beau, de l'utile ou de l'agréable quand il devient le témoin des pensées de son temps. C'est plus qu'un simple abri pour objets rares ou fragiles. On y ressent de l'énergie, une pulsion vitale, un dialogue ouvert sur la sensibilité.

L'Histoire est une mine d'or pour les expériences de dépassement et de dialogue : les collections des musées permettent d'initier touristes et habitants à la vie quotidienne et intellectuelle d'une ville. L'objet y est interrogé dans sa fonction et son âge mémoriel. Il introduit le visiteur sur la trace, une façon d'apprendre à lire un lieu, une société, de porter sur elle un regard oublié ou jusqu'alors inconnu. Ce sera l'une des lectures du Musée d'Histoire de Marseille dont l'extension et la rénovation permettront de présenter les tombes paléochrétiennes de la nécropole Malaval et les vestiges de la plus vieille flotte antique du monde ... une opportunité de souvenirs et de rencontres qui implique un devoir d'échange et de parole entre les disparus, les survivants et les hommes à venir. Le Château Borély transformé en musée des arts décoratifs, de la faïence et de la mode s'inscrit dans le même esprit d'un projet politique.



En terme économique, outre les millions d'euros investis pour agrandir, transformer ou rénover ces trois institutions, le Musée des Beaux Arts au Palais Longchamp proposera à partir de l'année 2013 de grandes expositions de niveau international dont on sait qu'elles attirent les touristes de l'Europe entière. C'est donc un atout supplémentaire pour la reconversion économique de Marseille en direction du tourisme.

UDAF 13

Comment la ville se prépare-t-elle à accueillir les grandes manifestations de 2013 ?

Renaud MUSELIER

Etre année Capitale Européenne de la Culture suppose évidemment une programmation culturelle exceptionnelle, ceci est de la responsabilité pleine et entière de l'association « Marseille Provence 2013 » dirigée par Jean-François CHOUGNET.

Pour autant, la ville n'est pas dédouanée de ses responsabilités. Elle se prépare à accompagner les temps forts de cette programmation par des manifestations de qualité au sein de ses équipements culturels et à restructurer ceux-ci, c'est le cas de nos musées.

la Culture 2013

(CCUpM) et Marseillais, j'attends beaucoup de ce musée qui sera le seul au monde consacré aux civilisations de la méditerranée. Il doit concourir au rayonnement international de notre ville.

Mais c'est aussi l'apprentissage des langues anglaise et italienne par les chauffeurs de taxis ou le travail conduit par Solange Biaggi, Adjointe au Maire avec les associations de commerçants afin de parfaire la qualité de l'accueil de nos visiteurs. C'est tout le sens de la « Délégation Spéciale pour la préparation de Marseille à l'année 2013 » qui m'a été confiée par le Maire de Marseille. Je veille à ce que tous les équipements publics destinés à accueillir la programmation soient livrés en temps et en heure. Ils le seront.

J'ai aussi à veiller à la capacité de notre ville à recevoir dans de bonnes conditions de sécurité, de transport, d'hébergement, d'aménagement de l'espace public, des millions de visiteurs.

UDAF 13

Quels sont les autres chantiers culturels que les Marseillais et les visiteurs pourront découvrir ?

Renaud MUSELIER

En qualité de Maître d'ouvrage, la ville a livré le Mémorial de la Marseillaise, le Château de la Buzine, la Cité des Arts de la rue, le Centre de danse Kéléminis et le Silo.

Il y aura aussi le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) construit par l'Etat, dont Marseille doit s'enorgueillir. Un musée qui pose un nouveau regard sur les civilisations de la Méditerranée. Un bâtiment neuf d'une superficie de 15 000 mètres carrés, conçu par les architectes Rudi Ricciotti et Roland Carta installé au pied du fort Saint Jean est complété par un Centre de conservation et de ressources conçu par l'architecte Corinne Vezzoni érigé sur 10 000 mètres carrés dans le quartier de la Belle de Mai pour accueillir l'ensemble des réserves du musée ainsi que les éléments documentaires.

Le fil rouge de cette nouvelle institution consiste à définir ce qui rassemble et ce qui sépare les civilisations du bassin méditerranéen en plongeant dans leurs histoires respectives pour mieux les comprendre. En qualité de président du Conseil Culturel de l'Union pour la Méditerranée



POUR L'AVENIR



Marseille est une ville en pleine transformation, elle mue une nouvelle fois à l'heure de la mondialisation.

Cité d'accueil et de transit au cœur de la Méditerranée, elle est une ville-monde.

► Au-delà de réalités incontestables qui font de la capitale régionale, deuxième ville de France, un des principaux pôles universitaires et scientifiques du pays, la tête de ligne des croisières en méditerranée, la première destination des low-cost en Europe, le premier lieu de congrès de la façade méditerranéenne, le cœur du premier parc national intra-urbain...

► Au-delà des 400 évènements prévus dans la région et le département en 2013, voici quelques uns des équipements structurants qui façonnent depuis peu ou vont façonner très bientôt le Marseille en devenir : ...

CULTURE

- Château de la Buzine (Cinémathèque Marcel Pagnol)
- Cité des Arts de la rue
- Ecole supérieure des arts graphiques et de communication audiovisuelle
- Fondation Regards de Provence
- Fonds régional d'Art Contemporain-Paca
- Mémorial de la Marseillaise
- Musée des arts décoratifs, de la faïence et de la mode (Borely)
- Musée des Beaux Arts (Longchamp)
- Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem)
- Musée de l'Histoire de Marseille
- Pole multi médias (Belle de mai)
- Silo (Salle de spectacles)
- Théâtre de la Minoterie
- Tour panorama d'art contemporain (Belle de mai)
- Université des Métiers
- Villa Méditerranée...

AMENAGEMENTS URBAINS

- Boulevard arboré (Tour CMA-docks)
- Espace Cathédrale-J4 (5 hectares)
- Euromed-Center
- Opération Quai d'Arenc (tours)
- Palais de la Glisse
- Parc 14 hectares au Canet
- Place de la Méditerranée
- Stade Vélodrome (centre de vie)
- Terrasses du port (centre de vie)...

AU JOUR LE JOUR

Puis d'autres moments forts : « la folle histoire des arts de la rue », « les ateliers de l'euro méditerranée », « les quartiers créatifs »..... et un cordon ombilical symbolique de 360 kms constitué par le GR 2013, agréé par la fédération française de randonnée, passant par 39 communes et 6 communautés d'agglomérations, conçu et tracé par des artistes.

Marseille, une ville phare ?

Aux Provençaux et aux Marseillais de le vouloir encore plus aujourd'hui qu'hier.



▶ TRANSFORMER L'ESSAI

1. COMMENT AVEZ-VOUS REAGI A L'ANNONCE DE MARSEILLE CAPITALE DE LA CULTURE ?



Comme beaucoup de Marseillais, j'ai éprouvé un sentiment de joie mêlé à de la fierté. Car l'on n'était pas sûr de gagner ce challenge. Toulouse, Lyon et Bordeaux étaient de sérieuses rivales. Personnellement, j'étais relativement optimiste. On ne pouvait rejeter la candidature d'une ville cosmopolite, ouverte à divers courants culturels. Et qui, depuis quelques années, avait amorcé sa mutation et renforcé son processus de rénovation urbaine. Aussi, le 16 septembre 2008, quand Marseille a été officiellement désignée Capitale européenne de la Culture en 2013, j'étais persuadé qu'elle en tirerait le plus grand profit, en conjuguant développement économique, aide à la création, et essor culturel.

Je me disais aussi que cette désignation infirmait l'idée selon laquelle Marseille, cité marchande dont l'imaginaire a été façonné par le port, n'était vouée qu'aux seuls échanges. Marseille a toujours entretenu deux formes de culture, la culture populaire et la culture élitiste. La première s'incarnait dans l'opérette, dans les films de Pagnol, et surtout l'Alcazar, le music-hall où débutèrent, entre autres artistes de renom, Fernand Sardou, Réda Caire, Fernandel et Yves Montand. La seconde, mêlant les lettres aux arts, attirait une minorité vers le théâtre (Louis Ducreux, André Roussin), la peinture (Louis Audibert, Mathieu Verdilhan) et la fameuse revue littéraire « Les Cahiers du Sud » de Jean Ballard. Il y a toujours eu dans la cité phocéenne un terrain propice à la culture. Marseille a été une capitale lyrique, comme Paris ou Toulouse, et l'on rappellera que le père de l'écrivain Henri Bosco fut un ténor réputé. L'Opéra de Paris se produisait à Aix, à Pertuis ou Lambesc... Les temps ont changé.

2. QUELS SONT LES ATOUTS ET FAIBLESSES DE MARSEILLE ?

Sans le projet Euroméditerranée sur lequel elle s'adosse, la ville de Marseille n'aurait certainement pas présenté sa candidature pour obtenir ce prestigieux label. Pour preuve, l'exemple de La Belle de Mai. Derrière la gare Saint-Charles, les anciennes usines de la Seita étaient en déshérence. A partir de 1992, elles sont devenues un des symboles de requalification du patrimoine industriel, au cœur d'une zone paupérisée. La Belle de Mai s'est ainsi muée en pôle de résidence d'artistes et d'acteurs

culturels. Disons-le : l'établissement public Euroméditerranée a incontestablement « nourri » des projets urbanistiques et des

équipements culturels. La corrélation est indéniable. L'impact de l'un rejaillit sur l'autre. Les éléments de continuité s'harmonisent en comblant de sérieuses lacunes. Ainsi le tunnel de la Joliette a été mis en service, le Silo s'est transformé en salle de spectacle, une promenade a été aménagée au J4 où s'élève le MuCEM, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, qui comporte trois sites : le fort Saint-Jean réhabilité, les galeries de la Méditerranée pour des expositions permanentes réalisées par Rudy Ricciotti, et le Centre de conservation et de ressource créé par Corinne Vezzoni. Autres atouts : la gare Saint-Charles va accueillir l'École supérieure des arts graphiques et de communication audiovisuelle Axe Sud et l'école de management EMD. La liste, bien sûr, n'est pas exhaustive.

Les faiblesses ? Pour l'heure, je sens les Marseillais un peu en retrait. Sont-ils bien informés ? L'exemple le plus frappant est le Mémorial de la Marseillaise, implanté rue Thubaneau, sur le site historique de l'ancien jeu de paume. Deux ans après son inauguration, il est peu connu des habitants. Pourtant, la page la plus glorieuse de l'histoire de Marseille a été écrite là-bas, à deux pas de la Canebière, en juin 1792, quand retentit le chant composé par Rouget de l'Isle et qui deviendra l'hymne national. Les Marseillais doivent sortir de leur micro-territoire, le quartier auquel ils sont rivés. Des profondeurs de la Cité doit se lever l'enthousiasme indispensable pour faire de 2013 une réussite. Transformer l'essai et créer une dynamique pour les années suivantes, tel est le véritable enjeu. Pour cela, toute la ville doit être montée comme sur des ressorts. Lille l'a fait, pourquoi pas nous ? Dans la cité nordique, 13 000 bénévoles se sont mobilisés. Combien sont-ils aujourd'hui à Marseille ? La totalité des acteurs culturels, scientifiques, éducatifs et économiques de cette ville doit s'impliquer. Autant dire que c'est le moment de démontrer qu'on est fier d'être marseillais !

3. 2013 : ANNEE POSITIVE OU NEGATIVE ?

Le chauvinisme m'inciterait à chausser des lunettes roses. Mais soyons lucides. L'élément psychologique de l'adhésion massive de la population à l'événement est fondamental. Pour autant, cette adhésion n'est pas acquise. La population marseillaise est trop composite, et tout le monde ne lit pas les journaux. C'est le handicap majeur. Or, dans une telle opération, l'effet d'entraînement est capital. Dans les écoles, les lycées, dans les CIQ et les associations, partout le programme des manifestations doit circuler. Chacun doit s'ériger en relais d'information. Ce n'est pas gagné, mais ça peut marcher. Ça doit marcher !

Le thème du programme qui me séduit le plus ? Difficile de dégager une ou deux idées des 400 événements prévus dont 60 expositions. J'aime bien le triptyque autour duquel tout s'articule en définitive : « Marseille-Provence accueille le monde » est conforme à la vocation maritime de la ville ; le second volet : « Marseille-Provence à ciel ouvert » fait découvrir la région, et « Marseille-Provence aux mille visages » attirera - il faut l'espérer - des centaines de milliers de touristes et croisiéristes.



UNE INITIATIVE D'ENVERGURE NATIONALE

L'association CHRISTOPHE dont le siège se trouve à l'hôpital Saint Marguerite à Marseille vient de concrétiser son travail de prévention du suicide des jeunes en présentant sur ce thème à la fois un livre de référence comportant les contributions des principaux spécialistes français ainsi qu'une mallette pédagogique à destination des futurs intervenants pour des publics bien définis :

- collégiens
- lycéens, étudiants, jeunes adultes
- groupes de parents demandeurs
- professionnels de la santé et de l'éducation



ALLOGENE PROVENCE 20 ans déjà au service de la personne !

► QUI SOMMES-NOUS ?

ALLOGENE PROVENCE, association mandataire dotée de l'agrément préfectoral a été créée en 1992. Elle intervient dans le cadre des services à la personne.

L'association vous propose :

- le ménage
- le repassage
- l'entretien du linge
- l'assistance au quotidien pour les personnes âgées (courses, préparation des repas, aide aux formalités administratives etc...)
- la garde malade y compris la nuit (à l'exclusion des soins)
- la garde d'enfants de + 3 ans en périscolaire, incluant le suivi scolaire.
- la garde d'enfants de 0 à 3 ans uniquement pour la recherche de personnel

► QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

- ALLOGENE PROVENCE sélectionne pour vous le personnel et vous décharge de toutes les formalités administratives (contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration à l'URSSAF etc...).
- Pour les enfants de 0 à 3 ans, nous sélectionnons le personnel, vous embauchez et gérez en direct le contrat de travail.
- Si vous avez plus de 70 ans, vous pouvez bénéficier d'une exonération des charges patronales de sécurité sociale.

- Dans le cadre de la législation en vigueur, l'avantage fiscal est de 50 % du montant total des dépenses (salaires, charges, frais de gestion, adhésion annuelle). Il s'agit bien d'une réduction sur le montant de votre impôt sur le revenu (et non d'un abattement sur votre revenu imposable).
- Vous pouvez bénéficier de l'A.P.A. (Allocation Prestation Autonomie) après accord du Conseil Général.



► OÙ NOUS TROUVER ?

ALLOGENE PROVENCE se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, évaluer vos besoins. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

Pour 2012 : ALLOGENE PROVENCE
10 place Sébastopol - 13004 MARSEILLE

Pour 2013 : ALLOGENE PROVENCE
Immeuble « Le Timonier »
257 rue Saint Pierre - 13005 MARSEILLE



Tél. : 04 91 85 13 27
Email : allogene.provence@free.fr

Soucieux d'étoffer notre équipe, nous accueillerons volontiers de nouveaux bénévoles pour s'associer à notre travail. Contactez-nous !

Centre Ressource

Un autre regard sur le Cancer



Le Centre Ressource, situé à Aix-en-Provence est le premier Centre en France d'Accompagnement Thérapeutique pour les personnes atteintes de cancer et leur entourage. En complément des traitements anti-cancéreux, le Centre Ressource va aider les malades et leurs proches à mieux traverser l'épreuve de l'annonce du cancer et des traitements.

Il est aujourd'hui reconnu qu'un accompagnement psychosocial structuré et organisé pour des patients atteints de cancer augmente leur qualité de vie mais aussi leurs chances de guérison et durée de rémission.

La particularité du Centre Ressource est de créer un contexte de soutien qui permet aux personnes touchées par le cancer de porter un Autre Regard sur leur maladie, à un moment où les indispensables traitements se focalisent sur la maladie. La personne atteinte de cancer (et l'entourage) est rassurée / sécurisée et accompagnée pour devenir actrice de sa guérison et ainsi optimiser la démarche de soin conventionnelle.

Ouvert depuis octobre 2011, le centre est accessible à tous,

adultes et enfants, pendant et/ou après les traitements du cancer, quelle que soit la structure de soins publique ou privée et quel que soit le niveau socio économique.

Le Centre allie l'innovation thérapeutique à la solidarité pour une meilleure égalité d'accès aux soins. En quelques mois, ce sont déjà plus de 80 personnes engagées dans le Programme Personnalisé d'Accompagnement Thérapeutique PPACT Ressource®, et près de 200 personnes (dont 4 enfants) bénéficiant du soutien régulier du Centre, plus de 300 interventions par semaine par 60 bénévoles professionnels dans leur domaine et 8 salariés qui coordonnent et organisent la vie du Centre et les soins.

Dans un lieu de 900 m², avec piscine chauffée et Hammam, un bar et un salon, le lieu se veut très convivial et chaleureux et devient très vite une deuxième famille pour ceux qui ont franchi la porte.

Pour contacter l'association :

Centre Ressource
Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence
1140 rue André Ampère - Actimart 2
13851 Aix-en-Provence
Tel : 04 42 22 54 81
www.association-ressource.org

6 NOUVELLES ASSOCIATIONS ont intégré le réseau UDAF 13

► FAMILLES RURALES (ORGON)

Président : Jean-Maurice AIRAUDO
19 bis Allée de la Mine - 13660 ORGON
Tél. : 04.90.58.93.50

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes souhaitant apporter leur soutien au mouvement FAMILLES RURALES et regrouper les familles utilisatrices des services de la Fédération Départementale Familles Rurales des Bouches-du-Rhône, à laquelle elle est affiliée.

► AUXILIAIRE DE LA JEUNE FILLE

Présidente : Marie-Hélène LECA
9 Bd de la présentation BP 50051 - 13382 MARSEILLE Cedex 13
Tél. : 04.91.10.88.00 - Fax : 04.91.06.20.22

Cette association a pour but « d'aider et de rendre service à qui le demande » sans considération de classe sociale, de nationalité et de religion. Elle œuvre à de nombreux projets au profit des personnes handicapées et de la réinsertion sociale.

► ZEBRA

Présidente : Madame SIAUD-FACCHIN
22 Boulevard VERD - 13013 MARSEILLE
Tél. / Fax : 06.61.91.42.88
Mail : coordinatrice@zebrasurdoue.com

Zébra vient en aide aux enfants, adolescents et adultes dont l'intelligence atypique constitue éventuellement un handicap pour leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Elle soutient leurs familles et travaille en cohésion avec les professionnels de l'enseignement et de la santé.

► ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (EPE)

Président : Sébastien VIOLETTE
1 Rue Rouvière - 13001 MARSEILLE
Tél. : 04.91.33.09.30 - Fax : 04.91.33.05.95
Mail : contact@epe13.com

L'association a pour but d'aider les membres du groupe familial à développer leurs ressources personnelles, leurs capacités d'analyse, leurs connaissances afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie. Elle donne les moyens aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe familial.

► HABITAT ET HUMANISME

Président : Alain CORMERAIS
169, Rue François Mauriac - 13010 MARSEILLE
Tél. : 04.91.26.28.17 - Fax : 04.91.26.24.79
Mail : provence@habitat-humanisme.org

Habitat et Humanisme a pour objet de réunir les conditions matérielles et morales qui permettent de mettre à la disposition de personnes ou de familles en perte d'autonomie, pour des raisons économiques, sociales, de santé ou pour toute autre raison, un lieu de vie et une relation humaine adaptés à leur situation particulière. En assurer le suivi.

► ADMR D'EYGUIERES

Présidente : Sylvie CREGUT
Maison des Associations - Faubourg Reyre - 13430 EYGUIERES
Tél. / Fax : 04.90.59.83.95

Appartenant au réseau des associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural, cette association aide à tous les moments de leur existence toute famille ou personne habitant dans les communes et les quartiers où elle exerce son action. Elle intervient notamment aux profits de personnes autistes ou « Alzheimer »

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Indemnités journalières

- 28 premiers jours, 60 % du salaire journalier de base, maximum : **182 €**
- à partir du 29^{ème} jour, 80 % du salaire journalier de base, maximum : **242,67 €**

ALLOCATIONS FAMILIALES

- si vous avez 2 enfants 127,05 €/mois
- si vous avez 3 enfants 289,82 €/mois
- si vous avez 4 enfants 452,59 €/mois
- ajouter, par enfant en plus 162,78 €/mois

Majoration :

- 35,74 € par enfant de 11 à 16 ans
- 63,53 € par enfant de plus de 16 ans.

Allocation forfaitaire : **80,33 €** /mois

ALLOCATIONS AUX HANDICAPES

- Allocation aux adultes handicapés (AAH)
- Montant maximal : **776,59 €**
- Complément ressources AAH : **179,31 €/mois** (selon conditions)
- Majoration pour la vie autonome : **104,77 €/mois** (selon conditions)
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :
- Allocation de base : **127,68 €/mois**
- Compléments mensuels : **95,76 €** (1^{ère} catégorie) ; **259,35 €** (2^{ème} catégorie) ; **367,08 €** (3^{ème} catégorie) ; **568,85 €** (4^{ème} catégorie) ; **727,02 €** (5^{ème} catégorie) ; **1060,17 €** (6^{ème} catégorie).
- Majoration personne isolée : **51,87 €** (2^{ème} catégorie) ; **71,82 €** (3^{ème} catégorie) ; **229,35 €** (4^{ème} catégorie) ; **291,27 €** (5^{ème} catégorie) ; **426,93 €** (6^{ème} catégorie)

• Prestation de compensation

A DOMICILE :

- Tarifs de l'aide humaine : aide à domicile employée directement (**11,99 € /h, 13,18 € /h** en cas de recours à un service mandataire) ; recours à un service d'aide à domicile autorisé (tarif du service fixé par le département) ; recours à un service à la personne agréé (**17,59 €/h** ou tarif prévu dans la convention service/département) ; aidant familial (**3,55 €/h ou 5,33 €/h** en cas de cessation totale ou partielle d'activité, dans la limite de **915,33 €/mois** ou **1 098,39 €/mois** dans certains cas)
- Montants maximaux : aides humaines (en fonction de la durée quotidienne d'aide) ; aides techniques (**3 960 €** pour 3 ans en principe) ; aides à l'aménagement du logement (**10 000 €** pour 10 ans) et du véhicule et des surcoûts « transports » (**12 000 € maximum** pour 5 ans) ; aides exceptionnelles (**1 800 €** pour 3 ans) ou spécifiques (**100 €/mois**) ; aides animalières (**3 000 €** pour 5 ans)
- Taux de prise en charge : 100 % si ressources < à 25 444,06 € par an, 80 % au-delà.

EN ÉTABLISSEMENT : 10 % de la prestation à domicile, dans la limite de montants qui varient selon que l'hébergement intervient en cours de droits à la prestation à domicile ou lors de la demande

ALLOCATION JOURNALIERE DE PRESENCE PARENTALE

Il vous sera versé autant d'allocations journalières que de jours d'absence pris dans la limite de 22 allocations par mois.

- Montant de l'allocation journalière (selon conditions de ressources annuelles)
- Vous vivez en couple : **42,20 €**
- Vous vivez seul(e) : **50,14 €**
- Complément pour frais : **108,49 €**

ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE

Le montant maximum mensuel s'élève à :

- **1 288,09 €** en cas de classement en GIR 1 (dépendance la plus lourde),
- **1 104,08 €** en GIR 2,
- **828,06 €** en GIR 3,
- **552,04 €** en GIR 4.

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE

Avec plafond de ressources.

- **356,20 €** pour un enfant de 6 à 10 ans
- **375,85 €** pour un enfant de 11 à 14 ans
- **388,87 €** pour un enfant de 15 à 18 ans

ALLOCATION DE SOUTIEN FAMILIAL

- **89,34 €**, par mois pour l'enfant privé de l'aide de l'un de ses parents
- **119,11 €**, si l'enfant est privé de l'aide de ses deux parents.

CHOMAGE ASSURANCE

• Aide au retour à l'emploi (A.R.E.)

A taux plein le montant brut de l'ARE est égal :
- soit à 40,4 % du salaire journalier de référence plus une partie fixe égale à **11,57 € / jour**,
- soit à 57,4 % du salaire journalier de référence.
L'allocation ne peut être inférieure à **28,21 €** par jour et ne peut excéder 75 % du salaire journalier de référence.

CHOMAGE SOLIDARITE

• Allocation temporaire d'attente (A.T.A) :

- 11,01 €/jour**
- Allocation de solidarité spécifique (A.S.S.)
- cas général : **15,63 €/jour**
- taux majoré (certains chômeurs âgés) : **22,44 €/jour**

avec plafond de ressources

• Chômage partiel : indemnité conventionnelle :

- 75 % de la rémunération horaire brute antérieure, aide publique comprise. Plancher : **6,84 €/heure**

COMPLEMENT FAMILIAL

Les ressources 2010 de votre famille ne doivent pas dépasser une limite variable selon votre situation.

Le montant mensuel du complément familial est de **165,35 €**.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (C.M.U.)

- Affiliation gratuite : plafond de revenu fiscal annuel : **9356 €**
- Cotisation égale à 8% des revenus au-delà du plafond de revenu.

PENSION D'INVALIDITE

- 1^{ère} catégorie : 30 % du salaire de base : minimum mensuel **276,39 €**, maximum mensuel **909,30 €**
- 2^{ème} et 3^{ème} catégorie : 50 % du salaire de base : minimum mensuel **276,39€**, maximum mensuel **1 515,50 €**
- Majoration forfaitaire pour tierce personne de **1 082,43 €** (pensions de 3^{ème} catégorie)

PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Prime à la naissance : **912,12 €**.
- Prime à l'adoption : **1824,25 €**.
- Allocation de base : **182,43 €** avec plafond de ressources

• Complément de libre choix d'activité

en cas de non perception de l'allocation de base

- Taux plein : **566,01€ /mois**
- Taux partiel (inférieur à 50 %) : **430,40 €/mois**
- Taux partiel (entre 50 et 80 %) : **325,47 €/mois**

en cas de perception de l'allocation de base

- Taux plein : **383,59 €/mois**
- Taux partiel (inférieur à 50 %) : **247,98 €/mois**
- Taux partiel (entre 50 et 80 %) : **143,05 €/mois**

• Complément de libre choix du mode de garde

Pour l'emploi d'une assistante maternelle ou une garde d'enfant à domicile :

- de 0 à 3 ans: **171,27 €** à **452,75€/mois** (selon les ressources)
- de 3 à 6 ans : **85,63 €** à **226,38 € /mois** (selon les ressources)

Pour l'appel à une association ou une entreprise habilitée employant des assistantes maternelles ou des gardes d'enfant à domicile :

Assistante maternelle

- de 0 à 3 ans : **456,76** à **685,11€/mois** (selon les ressources)
- de 3 à 6 ans : **228,39** à **342,56 €/mois** (selon les ressources)

Garde à domicile

- de 0 à 3 ans : **599,48** à **827,87 €/mois** (selon les ressources)
- de 3 à 6 ans : **299,75** à **413,94 €/mois** (selon les ressources)

PRIME DE DEMENAGEMENT

Le montant de votre prime est égal à vos frais de déménagement dans la limite de :

- **957,60 €** si vous avez 3 enfants
- ajoutez par enfant en plus à partir du 5^{ème} **79,80 €**

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Personnes sans activité professionnelle

• Montant forfaitaire maximum :

Personne seule (les montants peuvent être majorés, sous conditions, pour les parents isolés) :

- Personne seule : **474,93 €/mois**
- 1 personne à charge : **712,40 €/mois**
- 2 personnes à charge : **854,88 €/mois**
- Personne à charge supplémentaire : + **189,97 € /mois**

Couple :

- Sans personne à charge : **712,40 €/mois**
- 1 personne à charge : **854,88 €/mois**
- 2 personnes à charge : **997,36 €/mois**
- Personne à charge supplémentaire : + **189,97 € /mois**

• Forfait logement à déduire (logement gratuit ou aides)

- 1 personne : **56,99 €**
- 2 personnes : **113,98 €**
- 3 personnes et plus : **141,06 €**

Personnes exerçant une activité

professionnelle : RSA = montant forfaitaire maximum + 62% des revenus professionnels - ressources du foyer

S.M.I.C.

Horaire brut : **9,40 €**

Mensuel brut pour 35h hebdo : **1 425,67 €**



Journées « Ethique et sens du soutien à la parentalité » : une co-organisation réussie de l'UDAF 13 et de l'EPE 13 au service des professionnels du réseau « Parents 13 »

D'octobre à décembre 2012, la parentalité était à l'honneur. Le réseau « Parents13 » animé par le Comité Départemental de Soutien à la Parentalité, confié à l'UDAF 13 et l'EPE 13 l'organisation de 3 journées de formation et d'un colloque dans le domaine de la parentalité.
Le thème retenu : « Ethique et sens du soutien à la parentalité ».

L'étendue de la politique du soutien à la parentalité, l'hétérogénéité des profils des professionnels et la diversité des disciplines intervenant dans ce domaine rendent complexe la pratique de la parentalité.
L'objectif de ces journées a donc été d'amener tous les acteurs concernés à interroger, sous des angles et dans des

champs divers, leur pratique professionnelle. Il a visé à la fois à clarifier leurs positionnements, et à évaluer les orientations des dispositifs de soutien à la parentalité et des politiques sociales, structurantes du vivre-ensemble.

Ces rencontres ont permis d'approfondir le sens du soutien à la parentalité à travers une approche pluridisciplinaire (philosophique, sociologique et ethno-clinique avec la présence d'intervenants de renom) en l'articulant autour de témoignages d'actions concrètes de terrain.



► Les intervenants :

Saul KARSZ, philosophe, sociologue, responsable scientifique du Réseau Pratiques Sociales.

Laurent OTT, éducateur et enseignant, formateur/chercheur en travail social, philosophe social.

Claire MESTRE, psychiatre et anthropologue responsable de la consultation transculturelle du CHU de Bordeaux et rédactrice en chef de la revue l'Autre.

Bernard BENATTAR, philosophe, psychosociologue, fondateur-dirigeant de l'Institut Européen de Philosophie Pratique.

Abdessalam YAHYAOU, docteur d'Etat et enseignant chercheur en psychologie clinique à l'université de Savoie, responsable du centre de psychologie clinique interculturelle à Grenoble.

Jacques DONZELLOT, sociologue, maître de conférences en Science Politique, Directeur du Centre d'Etudes, d'Observation et de Documentation sur les Villes et directeur du Centre d'Etudes des Politiques Sociales, membre du comité de rédaction de la revue « Esprit ».



Coup de projecteur sur le tissu associatif au service des familles

L'UDAF 13 regroupe plus de 140 associations avec, toutes, leur caractère propre : handicap, naissances multiples, petite enfance, aide aux personnes âgées...

Chacune intervient sur le terrain social ou sociétal avec pour point commun, être au plus près des familles.

Toutes ces associations qui œuvrent chaque jour pour un mieux-vivre, de la commune reculée de la Crau aux centres villes de nos grandes agglomérations, ont un dénominateur commun, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) qui participe dans le département au rayonnement de la représentation familiale (210 représentations) qui garantit la qualité des services rendus aux familles et impulse une dynamique productive influente et efficace.
Les liens qui unissent associations et UDAF

sont forts mais toujours à soutenir et consolider.

C'est pourquoi l'Union Départementale des Associations Familiales des Bouches-du-Rhône a organisé samedi 17 novembre 2012, à l'occasion de la rencontre des présidents d'associations, le premier forum des associations familiales des Bouches-du-Rhône à l'Hôtel de Région Provence-Alpes-Cote d'Azur.

Il s'agissait bien de révéler toutes les complémentarités et où chaque participant pouvait venir chercher et donner dans un esprit de solidarité, qui est le fondement de notre engagement.
Pari Gagné !

Inaugurée en présence de **Mme Anne MESLIAND**, Conseillère régionale et Présidente de la Commission solidarités, prévention et sécurité, santé et services publics, représentant Michel VAUZELLE, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de **M. Jean-Pierre SOUREILLAT**, Directeur Général de la CAF13, de **Mme Danièle PERROT**, Directrice du pôle Enfance du Conseil Général, de **M.**

PADOVANI, Adjoint au Maire de Marseille délégué aux personnes handicapées, de **M. CHIABRANDO**, Vice Président de la Mutualité sociale Agricole Provence Azur, cette journée fut riche en rencontres sur les nombreux stands associatifs et en informations et échanges grâce aux mini-conférences thématiques proposées dans la matinée et à l'intervention, dans l'après midi, de Mme Bénédicte Maufrais, vice-présidente de l'Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux (ANCCF) sur « La famille : une question de lien ».

Un hommage, à renouveler à l'avenir, à celles et ceux qui, par leurs actions et leur engagement quotidien, contribuent au dynamisme et à la diversité de la politique familiale des Bouches-du-Rhône.

Un grand merci à eux pour leur participation à cette journée.

UDAF 13 info n°76 / Décembre 2012
143 av. des Chutes-Lavie - 13013 Marseille
Tél. 04 91 10 06 02 - contact@udaf13.fr
Directeur de la publication :
Jean-Claude BRUN

Conception & Impression : Encre bleue
RCS Marseille - info@encrebleue.fr